



ENGINEERING AND CAPITAL PROJECTS
Origination Department

Affaire suivie par :
Alba DESMAREST
T 01 70 03 60 32
alba.desmarest@adp.fr

Direction Départementale des
Territoires De l'Oise
Service de l'Urbanisme, de
l'Aménagement et de l'Energie
Bureau de la planification et de
l'organisation territoriale
40 Rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS CEDEX

ECP.OR/2021/076

Paris-Orly, le 12 octobre 2021

Affaire suivie par Stéphane Carin

Objet : **Elaboration de la carte communale de la commune de Le Frestoy-Vaux**
Contribution du Groupe ADP

Madame, Monsieur,

Par délibération en date du 3 septembre 2021, le Conseil municipal de Frestoy-Vaux a décidé de prescrire l'élaboration de sa carte communale.

En application des dispositions de l'article L.132-2 du code de l'urbanisme, vous avez sollicité le Groupe ADP afin de porter à votre connaissance les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

A cet effet, je vous informe que la commune se situe hors emprise des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruits associées aux aérodromes gérés par notre société.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Violaine MERIAUX
Responsable du Pôle Urbanisme
Règlementaire et Environnement